



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunesse et sports : équipements

Question écrite n° 64306

Texte de la question

M. Christian Bourquin attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la politique dite de « verdissement de l'administration ». En effet, un certain nombre d'administrations intègrent dans leur gestion des préoccupations environnementales. Il s'agit pour ces administrations d'engager des réformes allant du remplacement de l'attribution nominative de véhicules par la création de pools à la mise en place de véhicules propres (GPL et électriques) ou à la création d'un parc de bicyclettes pour les trajets les plus courts. Ces réformes permettent de donner l'exemple d'un nouveau mode de vie ancré dans le respect de l'environnement tout en luttant activement contre la pollution atmosphérique. Il souhaiterait connaître sa position sur cette question, ainsi que les mesures déjà prises en ce sens et celles qu'elle envisage de mettre en oeuvre prochainement au sein de son ministère.

Texte de la réponse

Le ministère de la jeunesse et des sports mène depuis 1998 une politique de renouvellement de son parc automobiles ; ainsi, 120 véhicules sur 340 disposent de la pastille verte. La mise en place de véhicules fonctionnant au GPL ou disposant d'une bicarburation se heurte aux problèmes liés à la sécurité, notamment lorsqu'il s'agit de stationner dans des parkings en sous-sol, de plus en plus répandus. Actuellement, le ministère dispose de deux véhicules utilisant ce mode de fonctionnement. La création de parcs de bicyclettes n'a pas été envisagée car ce moyen de locomotion n'est pas adapté aux missions effectuées par les agents du ministère.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bourquin](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64306

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4209

Réponse publiée le : 31 décembre 2001, page 7546